

**Relation nouvelle
et impartiale du
naufrage de la
frégate La Méduse
et des événemens**

Paulin d'Anglas

 [Ajouter un fac-similé pour vérification, — comment faire ?](#)
Ajouter un fac-similé pour vérification, — comment faire ?

Paulin Étienne d'Anglas de Praviel

**Relation nouvelle et impartiale du naufrage de
la frégate *La Méduse*
et des événemens qui ont eu lieu dans le désert
de Zaarha et au camp de Daccard**

Nismes
Gaude
1818

Naufragé de *la Méduse*, après une année de malheur et de privations, je rentrai dans le sein de ma famille, pour y rétablir ma santé délabrée, et attendre les ordres du gouvernement. Le souvenir des événemens désastreux dont j'avais été victime et témoin, occupait souvent ma pensée ; mais certes j'étais loin de prévoir que je mettrais un jour le public dans ma confidence, et que j'armerais de la plume une main qui n'a connu que l'épée. Tout-à-coup les trompettes de la renommée se font entendre, et portent le nom de MM. Savigny et Corréard jusque dans le fond de ma province ; les journaux ne parlent que de *la Méduse*, de son naufrage et de l'infortuné radeau. La sensibilité de tous les Français est justement émue ; des listes de souscription sont ouvertes, on s'empresse de les remplir ; une foule de noms augustes viennent grossir les pages du *Moniteur* ; que dirai-

je ! cette femme mystérieuse qui, du fond de sa prison, vient d'acquérir une si singulière célébrité, envoie elle-même son léger tribut.

Je vis avec plaisir cette généreuse curiosité et ces marques touchantes de compassion. J'attendais, non sans impatience, le moment où je pourrais lire la relation de MM. Savigny et Corréard. Ce moment arriva. Quelle fut ma surprise, lorsque ce rapport fut contraire aux faits dont j'avais été témoin, aux observations que j'avais faites, aux détails que j'avais recueillis.

L'altération des circonstances les plus essentielles, des réticences impardonnables, le blâme versé sur des personnages que j'avais estimés jusqu'alors, tout trompa mon espoir et confondit mon imagination. Je me demandai sérieusement si mon naufrage n'était pas un rêve, une illusion, ou si ma mémoire n'avait pas été affaiblie, dérangée dans les sables brûlans du Zaarha. Mes doutes s'évanouirent bientôt. Je portais encore des marques d'une infortune trop réelle.

Revenu de cette incertitude momentanée, je n'ai pu résister au désir d'employer les loisirs forcés d'une longue convalescence à écrire des faits aussi dénaturés tels que je les ai vus et tels que la vérité en placera les impressions encore récentes sous ma plume. Si ma relation est quelquefois en opposition avec celle de MM. Savigny et Corréard, mes compagnons de voyage et le public nous jugeront.

La plus grande partie de nos colonies fut restituée à la France par le traité de Paris de 1814. Nos établissemens sur la côte occidentale de l'Afrique furent de ce nombre. Le ministère de la marine s'occupa aussitôt à préparer des expéditions, pour prendre possession des divers pays qui nous avaient été rendus. Les premiers soins eurent pour objet la Martinique et la Guadeloupe ; le tour du Sénégal allait arriver, lorsque les événemens de 1815, en jetant la France dans de nouveaux troubles, dérangèrent ou du moins suspendirent tous les projets. Le calme fut enfin rétabli ; et l'expédition du Sénégal fut ordonnée, préparée, et, dans peu de tems, en état de mettre à la voile.

Nous partîmes de la rade de l'île d'Aix le 17 juin 1816, à huit heures du matin, sous le commandement du capitaine de frégate Le Roy de Chaumareys.

L'expédition était composée de la frégate *la Méduse*, la corvette *l'Écho*, la flûte *la Loire* et le brick *l'Argus*, qui avaient pour capitaines MM. Le Roy de Chaumareys, de Venancour, Giquel et de Parnajon.

J'étais à bord de *la Méduse* avec ma compagnie.

M. de Chaumareys voulut profiter de la supériorité que la frégate avait dans sa marche sur les autres navires ; à peine eûmes-nous passé la rade des Basques, qu'il se détacha de sa division et marcha séparément. La corvette *l'Écho*, fine voilière, fut la seule pendant quelque tems qui ne nous perdit pas de vue. Le 21, nous doublâmes le Cap-Finistère. Sept jours après, nous reconnûmes Madère et Porto-Santo. Le 29, au matin, nous aperçûmes l'île de Ténériffe ; dès l'aurore, je m'étais placé sur le pont, pour voir le soleil jeter ses premiers rayons sur une terre qui m'était inconnue ; à mesure que nous approchions, des masses de vapeurs dérobaient à mes yeux les formes gigantesques du Pic, tandis que les vallées qu'il domine se dessinaient d'une manière plus distincte. Occupé de ce magnifique spectacle, je ne prévoyais pas alors tous les malheurs qui nous menaçaient !!!...

Le canot du commandant avait été à terre, pour se procurer des filtres et du vin de Malvoisie. Nous louvoyâmes pendant huit heures à l'entrée de la rade de Sainte-Croix, en attendant son retour. C'est un tems bien précieux que nous perdîmes. Le vent était favorable ; nous aurions pu gagner au moins vingt-cinq lieues.

À quatre heures du soir, le capitaine reprit sa route ; son imprudence nous exposa alors à un premier danger. Les parages dans lesquels nous nous trouvions, sont soumis à des tempêtes fréquentes et à des courans qui portent violemment à terre. La marche aurait dû être dirigée à l'ouest ; mais le capitaine, dans son imprudente sécurité, tint la route du sud-ouest, qui nous rapprochait de la côte.

Cette faute fut aggravée par l'inaction dans les manœuvres, lorsque nous coupâmes le tropique du Cancer. C'est un ancien usage de célébrer ce passage par des cérémonies assez bizarres. Au milieu de ces amusemens, la vigilance s'était endormie, et sans l'officier de quart qui aperçut la terre, et s'empressa de virer de bord, nous tombions dans un écueil composé de rochers qui s'étendent à une demi-lieue au large. Cette sage manœuvre à

laquelle nous dûmes notre salut, fut cependant blâmée par le capitaine qui ne l'avait pas ordonnée ; l'esprit d'erreur et de contradiction commençait à se répandre parmi nous. M. de Chaumareys, s'appuyant sur les instructions du ministre de la marine, fit diriger le vaisseau, afin de reconnaître le Cap-Blanc. Voulait-on lui représenter le danger de cette direction, il répondait par ces mots : c'est mon ordre. Ah ! sans doute, s'il eût suivi fidèlement les instructions qu'il avait reçues, nous n'aurions pas à gémir sur notre fatale expédition ! Mais le capitaine s'était abandonné aux conseils ou plutôt au commandement d'un certain étranger qui décidant sur tout, n'ayant de lumières sur rien, avait su lui fasciner l'esprit par ses jactances continuelles.

Le Cap-Blanc fut reconnu dans la soirée du 1^{er} juillet. Cette reconnaissance qu'on ne peut révoquer en doute, a donné lieu à quelques plaisanteries de M. Savigny. Il dit que M. de Chaumareys, dupe d'une mistification, prit un nuage pour le Cap lui-même. Le tems était brumeux ; un marin expérimenté, et *même un habitant des Alpes*, aurait pu tomber dans une semblable erreur. Mais n'en déplaise à la vue perçante de M. Corréard, le Cap fut reconnu à des signes certains.

Après cette reconnaissance, on devait faire route à l'ouest sud-ouest ; par là on eût évité le banc de sable d'Arguin qui est un des principaux écueils des côtes occidentales d'Afrique. Mais le capitaine, au mépris de ses instructions, et croyant n'avoir rien à craindre, ne s'éloigna pas de la côte et la tint toujours à douze ou quinze lieues. Dans la soirée du 1^{er} au 2, vers les huit heures, il ordonna de mettre en panne, et fit jeter le plomb de sonde : on trouva de soixante à quatre-vingt brasses avec un fond de sable. Cette découverte, au lieu d'inspirer de la défiance au capitaine, ne fit qu'accroître sa sécurité.

Le matin, vers les trois heures, j'étais de garde sur le pont ; j'aperçus, à une distance approximative de deux lieues, un feu qui brillait à tribord, j'en fis de suite la remarque à l'officier de quart M. Renaud. Celui-ci reconnut la corvette *l'Écho*, ayant un fanal à l'extrémité de son mât d'artimon. Bientôt après, la corvette brûla des amorces et lança des fusées. Tous ces signaux, qui avaient pour but de nous indiquer le danger, n'obtinrent aucun résultat ; l'officier de quart se contenta de placer un fanal au mât de misaine. Il

avertit, me dit-il, le capitaine, mais je n'aperçus pas ce dernier sur le pont ; les feux cessèrent et le danger continua.

Malgré mon ignorance dans l'art nautique, j'observai, avec surprise, notre changement de position relativement à la corvette ; le soir, à huit heures, nous l'avions laissée à babord, et, lors de l'apparition des feux, elle était à tribord et gouvernait presque à l'ouest. Cette remarque, qui a dû être faite par les officiers de marine, n'aurait-elle pas dû les précautionner contre le voisinage de la terre ?

Nous arrivons au 2 juillet, qui devait être un jour de mort pour tant d'infortunés ; la providence, qui veillait sur nous, sembla accumuler les avertissemens pour nous dérober au malheur qui nous menaçait.

À neuf heures du matin, nous fûmes tous surpris du changement de l'eau. Elle était verte la veille, ce jour-là elle avait une teinte blanchâtre, et devenait trouble à mesure que nous avancions.

Le capitaine Baignères qui s'amusait à pêcher à l'aide d'un crochet, prit en peu de tems une vingtaine de morues.

Il était midi, et la corvette *l'Écho* que nous avions aperçue la veille, ne paraissait pas.

Les officiers font leur point et se trouvent sur le banc d'Arguin, par le 19° 52' de latitude, à dix-huit lieues de la côte du grand désert de Zaarha.

À trois heures et demie de l'après-midi, l'officier de quart Maudet fait jeter le plomb de sonde sans l'ordre du capitaine, on trouve quinze brasses d'eau.

Que d'indices, que de preuves et quel aveuglement ! Le capitaine est prévenu de notre position, et ordonne de *venir un peu plus au vent*.

On sonde... dix brasses, on sonde encore... quatre brasses : tout est perdu, le navire frappe trois coups contre le banc, il reste immobile ; nous avons échoué.

La consternation est générale. Immobiles comme le vaisseau que nous montions, nous jetons les regards inquiets sur tout ce qui nous environne. Point de cris, point de plaintes, c'est le silence de la mort : au milieu de cet accablement, l'horreur de notre position se peint dans la physionomie pâle et égarée de l'officier de quart.

Après ce premier moment de stupeur, nous nous abandonnons au plus affreux désespoir : on n'entend que des lamentations et des reproches. Une agitation extrême sans objet et sans plan, succède à l'état d'inertie où nous étions plongés. Quelle âme forte eût résisté à l'idée terrible d'un écueil, de l'immensité de la mer, et de l'éloignement de la terre ? La mort ne peut se présenter dans un appareil plus redoutable.

Cependant on cargue les voiles, on descend tous les hauts mâts ; les embarcations sont mises à la mer, à l'exception de la chaloupe qui n'était point calfatée ; on la calfate à la hâte, elle est mise à la mer, mais elle n'est pour lors d'aucune utilité, elle prenait une trop grande quantité d'eau.

Après avoir allégé la frégate, tous les efforts furent employés, le 2 et le 3, à la mettre à flot ; mais, plus on avançait dans ce travail pénible, plus le découragement s'emparait de l'équipage ; enfin il ne fut plus permis de fermer les yeux à la vérité : la frégate devait périr sur l'écueil, on renonça à la dégager.

Un conseil fut convoqué, dans lequel ne furent point appelés les officiers de terre ; ils auraient dû l'être, puisque le danger était commun à tous. Cet oubli prend sa source dans l'égoïsme, dont la suite n'a donné que trop de preuves. M. Schemaltz, gouverneur du Sénégal, y donna le plan d'un radeau, qui, joint aux six embarcations, devait servir à sauver tout l'équipage. Ce plan fut adopté et devait l'être, parce qu'il était inspiré par la sagesse et l'expérience ; mais une justice impartiale devait être suivie dans l'exécution du projet : au lieu d'une répartition arbitraire, l'honneur et l'humanité exigeaient que le sort décidât de la place que chacun devait occuper. Loin de là, on fait une liste clandestine d'embarquement ; toutes les places sont fixées et ceux qui ont rédigé la liste fatale, ont pris le poste le moins périlleux.

Tous les militaires, quelques matelots sans expérience, une douzaine de passagers furent désignés pour le radeau. Il fallait au moins un habile officier de marine pour diriger cette frêle machine. Le commandement en fut donné à un aspirant nommé Coudin, qui pouvait à peine marcher, une forte contusion à la jambe l'empêchait de se mouvoir. N'était-ce pas la place du capitaine ou du lieutenant en pied ? Leur présence eût donné de la confiance aux malheureux dévoués à une mort presque certaine, les moyens de salut eussent été peut-être mieux employés. Les moyens de salut ! ils les prirent en abandonnant leurs infortunés compagnons : j'étais de ce nombre, on verra bientôt comment j'ai échappé à ce premier danger.

Toutes les promesses, toutes les espérances nous furent présentées, pour nous cacher l'abîme qu'on ouvrait sous nos pas : le radeau serait remorqué par les embarcations, on y placerait cent vingt mille francs qui se trouvaient sur la frégate, tous les vivres y seraient déposés, et, si une embarcation venait à chavirer, le radeau servirait de refuge : tels furent les propos suborneurs que nous tinrent et le capitaine et un officier de marine.

Dans la nuit du 4 au 5 juillet, la frégate creva ; les pompes royales étaient insuffisantes pour lutter contre l'eau qui entraît avec force dans la cale. À cinq heures du matin, elle s'élevait à douze pieds. Il fallait échapper à ses progrès menaçans. Le gouverneur donna l'ordre de quitter la frégate et de se placer dans les différentes embarcations. Le désordre était extrême ; quelque soin que l'on prît pour suivre la liste qui avait été précédemment dressée, chacun, suivant sa crainte ou son expérience, se glissait dans l'embarcation qu'il croyait la moins dangereuse.

MM. Savigny et Corréard se font, je crois, un faux point d'honneur d'être entrés dans le radeau qui leur avait été désigné. Je ne vois pas d'abord quel attachement invincible à son devoir pouvait engager un chirurgien à choisir telle embarcation plutôt que telle autre : lorsque M. Savigny fut signalé pour le radeau, on ne pensait guère à rendre son ministère utile à ceux que l'on plaçait sur cette fatale machine. Il peut dire lui-même quels secours il a donné à ses malheureux compagnons d'infortune.

Quant à M. Corréard, il n'exerçait aucune autorité, il n'était le chef de personne : rien, s'il devait faire partie d'une autre embarcation, ne

l'obligeait à s'immoler sur le radeau. Que sont devenus les douze ouvriers à l'existence desquels il se sacrifiait si généreusement ?

Au milieu de la confusion générale, les débarquemens se firent avec une grande difficulté. On descendait sur le radeau à l'aide d'une faible corde qui pouvait à peine suffire à cet usage : plusieurs reçurent des contusions ; d'autres, écartés par la foule, ne purent atteindre la corde et passer sur le radeau ; le capitaine Baignères est de ce nombre.

Les embarcations qui craignaient d'être trop chargées, avaient gagné presque toutes le large. Cet abandon momentané rendait plus nombreuse la foule qui se précipitait vers la corde et cherchait à gagner le radeau. Mais le gouverneur, dont l'activité ne fut jamais ralentie, commanda aux embarcations de revenir, et l'ordre commença peu-à-peu à se rétablir.

Ce fut alors que mon chef de bataillon m'ordonna de surveiller l'embarquement des soldats qui devaient tous faire partie du radeau. J'obéis. Il me recommanda de ne quitter la frégate que le dernier. J'obéis encore. Je vis avec peine que ces braves militaires fussent obligés d'abandonner leurs armes, et, malgré M. Savigny, je puis affirmer qu'aucun d'eux n'emporta ni sabre ni carabine. Cette mesure, qui devait avoir des suites si funestes, fut suggérée par la prudence ; on craignit de surcharger le radeau ; les officiers seuls emportèrent leurs armes qui devaient leur servir de défense dans le désert en cas d'attaque de la part des Maures.

Après avoir exécuté l'ordre qui m'avait été donné, je me décidai à passer sur le radeau, je m'attachai à la corde, et je parvins avec peine à gagner le poste qu'on m'avait désigné : mais le radeau était déjà encombré ; déjà tous les officiers, et parmi eux MM. Savigny et Corréard, s'étaient emparés du centre, la partie la plus sûre et la moins exposée aux vagues. De cette position avantageuse, qui était pour eux une forteresse inexpugnable, ils repoussaient tous ceux qui voulaient s'éloigner des extrémités. J'arrive, et malgré mon grade, et malgré le service que je venais de rendre, en présidant à l'embarquement des militaires, je ne trouvai de position que sur les dernières planches du radeau. J'étais sur l'arrière, l'eau couvrait la moitié de mon corps, et les lames en se brisant passaient au-dessus de ma tête.

Si j'avais été un soldat vulgaire, incapable d'apprécier un péril sans gloire, peut-être aurais-je vu avec tranquillité des hommes, qui n'avaient pas plus de titres que moi à se sauver, occuper la position la plus avantageuse et me la refuser : mais la réflexion, l'idée d'un danger imminent, et le dirai-je, le dépit me firent prendre une résolution désespérée. Je me jette à la nage, je lutte contre les flots et je regagne la frégate sans espoir de salut, et dans le seul but de quitter une place que je ne méritais pas.

Arrivé sur *la Méduse*, je trouvai à peu près soixante-sept hommes dont les uns avaient refusé d'entrer dans le radeau, et les autres avaient été oubliés dans le départ précipité des embarcations. À peine les apercevions-nous dans le lointain, elles s'éloignaient ; nous étions seuls, et sans espoir de secours.

Nous résolûmes de construire un second radeau avec les mâts qui restaient et des débris de planches. Mais la vue de la chaloupe qui s'avavançait vers nous, nous fit bientôt renoncer à ce projet qui n'était d'ailleurs qu'un acte de désespoir.

C'était le brave Espiaux, lieutenant de marine, qui se dirigeait de notre côté ; l'idée de sauver encore quelques malheureux qui étaient restés à bord de *la Méduse*, le désir de se procurer quelques vivres pour nourrir ceux qu'il conduisait dans la chaloupe, l'engagèrent à rejoindre la frégate ; on a eu tort de dire qu'il ne se comporta ainsi que par l'ordre de M. de Chaumareys : une belle âme n'a pas besoin d'être incitée pour faire une bonne action. Le généreux Espiaux ne consulta que son cœur et l'intérêt de ses camarades.

Que l'on juge, à cet aspect, des mouvemens d'espérance et de joie qui nous agitèrent. Espiaux s'avance, il nous annonce qu'il vient nous délivrer et nous recueillir tous dans la chaloupe ; des pleurs s'échappent de nos yeux, nous nous jetons au cou de notre libérateur en lui jurant une éternelle reconnaissance.

Après ces premiers momens donnés aux sentimens les plus doux, on s'occupe des moyens de salut ; trois cent vingt rations de biscuit et un petit baril d'eau furent transportés dans la chaloupe. Mais, lorsqu'il fallut quitter la frégate, dix-sept individus s'y refusèrent : ceux-ci, qui avaient cherché

dans l'ivresse l'oubli de leur infortune, étaient dans une apathie complète et sourds à toutes les invitations : ceux-là, qui craignaient que la chaloupe ne s'enfonçât sous un trop pesant fardeau, préférèrent attendre dans la frégate des secours inespérés. Les efforts que nous fîmes pour les faire changer de résolution, furent inutiles. Il fallut les quitter, nous jetâmes un dernier regard sur cette frégate qui renfermait encore tant d'infortunés livrés aux angoisses prolongées de la mort : nous disparûmes.

La chaloupe prit la route des autres embarcations, que nous rejoignîmes après une heure de marche. Elles faisaient encore tous leurs efforts pour remorquer le radeau.

C'est ici qu'il est nécessaire de réfuter l'opinion de M. Savigny, sur la conduite que l'on a tenue à l'égard du radeau. Il prétend que les divers canots larguèrent les remorques, et que le radeau fut ainsi abandonné par ceux qui étaient chargés de le guider. Il combat avec chaleur l'explication qui a été donnée de cet accident par le gouverneur ; et, loin d'admettre que la remorque cassa, il assure qu'il pourrait nommer celui qui largua.

Voilà deux versions bien différentes données par deux témoins oculaires. Sans vouloir taxer M. Savigny de partialité et lui reprocher une injustice qui semblerait justifiée par les souffrances qu'il a éprouvées, on peut dire sans crainte d'être démenti que M. Schemaltz est un homme d'honneur, sujet à se tromper, mais incapable d'un mensonge.

Si mon avis pouvait être de quelque poids dans cette discussion, je dirais que j'étais aussi témoin de l'événement dont se plaint M. Savigny, et que je n'ai rien vu annonçant un abandon prémédité. La difficulté de remorquer le radeau était grande. Cette masse énorme se trouvait entre deux eaux ; cette position fâcheuse et la force des courans étaient des obstacles assez puissans pour rendre nulles les intentions les plus généreuses. Je pense même que, si un accident imprévu n'avait séparé les embarcations du radeau, et si les officiers avaient persisté à le conduire jusqu'à terre, ils auraient échoué dans leur entreprise et n'auraient fait que grossir le nombre des victimes. Plaignons les malheureux que le sort dévoua à une mort presque certaine, et ne rendons pas les hommes responsables d'un malheur qu'on peut attribuer à la fatalité.

La chaloupe que je montais, s'était, comme je l'ai déjà dit, approchée des embarcations. Le lieutenant Espiaux, qui n'avait jusques alors pris de conseil que de son humanité, s'aperçut que la chaloupe mal calfatée, et prenant l'eau, pouvait à tout moment couler bas sous le poids de quatre-vingt-dix personnes qu'elle contenait ; il crut que les officiers commandant les embarcations ne se refuseraient pas à nous alléger en recevant à leur bord quelques individus, il s'adressa à un officier de marine qui avait la direction du grand canot : cette prière devait être d'autant mieux accueillie, que, dans la confusion de l'embarquement général, ce grand canot avait été le moins chargé et n'aurait couru aucun risque en recevant trois ou quatre hommes de plus. Espiaux reçut un refus formel. Les autres embarcations, qui craignaient une pareille demande, gagnèrent le large, et s'éloignèrent du radeau, qui fut alors privé de tout secours ; loin d'imiter une pareille conduite, nous nous dirigeâmes vers le radeau, afin d'engager les embarcations qui fuyaient, à revenir sur leurs pas. Notre exemple ne fut point suivi, il ne nous resta qu'un seul parti à prendre. La chaloupe, dans l'état de délabrement où elle se trouvait, ne pouvait être d'aucune utilité aux malheureux abandonnés dans le radeau ; au lieu de partager leur sort par une générosité mal entendue, nous cherchâmes à améliorer le nôtre.

Nous prîmes la route de l'Est pour toucher à la côte la plus voisine ; favorisés par le vent, à quatre heures du soir nous aperçûmes la terre. Il y avait dix heures que nous avions quitté la frégate ; à cette vue, la joie fut générale. Les dangers que nous avions courus, ceux auxquels nous allions être exposés, tout fut oublié.

Mais l'abattement succéda bientôt à cette lueur d'espérance. *L'offe !* il n'y a point de fond, s'écria un matelot. L'effet de la foudre n'est pas plus prompt que celui que produisirent sur les esprits ces terribles paroles. Quant à moi, je ne partageai pas cette consternation générale : la vue de la terre et la présence du brave Espiaux me fortifiaient contre l'idée de la mort.

À neuf heures du soir, les matelots parvinrent, à force de rames et de fatigue, à dégager la chaloupe des bancs de sable qui la retenaient.

Pour témoigner notre juste reconnaissance à ces infatigables marins, nous nous privâmes en leur faveur d'une partie de notre ration ; nous faisons alors notre troisième repas depuis notre départ et ce repas se composait d'un

verre d'eau et d'une galette de biscuit. Pendant la nuit qui suivit, nous achevâmes presque ces faibles provisions. Nous la passâmes à courir au large ; le tems était brumeux et la lame battue par la côte.

Le matin, nous reprîmes notre route à l'Est ; le vent fraîchit au lever du soleil et la mer était houleuse. Nous avions tout à redouter. La chaloupe s'élevait avec peine sur la lame et ne semblait en descendre que pour s'engloutir. Plus le jour avançait, plus le vent soufflait avec violence. Si nous n'eussions pas fait un rempart de notre corps contre les lames qui nous assaillaient, la chaloupe était submergée. Que l'on se représente quatre-vingt-dix infortunés abandonnés sur un frêle esquif à la fureur des flots et luttant ainsi avec la mer qui cherchait à les dévorer : quel spectacle, et surtout quelle leçon pour celui qui ose nier la Divinité !

Cependant, vers les huit heures, le vent se calma, et nous pûmes prendre une meilleure direction. À neuf heures, nous vîmes la terre, et, portés par le vent, nous ne tardâmes pas à l'approcher : le grappin fut jeté ; mais, lorsqu'il fallut quitter cette chaloupe sur laquelle nous avions vu tant de fois la mort, tout le monde s'y refusa : traverser un désert affreux sans aucuns moyens d'existence, se livrer aux attaques des bêtes féroces et aux mauvais traitemens des Maures, étaient autant de dangers grossis par l'imagination désordonnée de mes compagnons d'infortune.

Dans cette position, ce n'était point un ordre, mais un exemple qu'il fallait donner : je ne balançai pas, et je descendis le premier avec l'adjudant de bataillon Petit, et le naturaliste Leichenaux ; alors je commandai et je fus obéi : les soldats, auxquels se joignirent plusieurs marins, descendirent comme nous.

Avant de prendre ce parti décisif, j'avais fait mes adieux au généreux Espiaux : je lui avais recommandé, s'il échappait à la mort, de prévenir ma famille qu'il m'avait débarqué dans le désert de Zaarha ; il me le promit en m'embrassant et les yeux baignés de larmes. Espiaux et moi nous avons survécu à cette scène déchirante. Nous avons revu nos parens, nos amis, notre patrie : l'homme n'est donc pas né pour le malheur.

Le lieutenant Espiaux, sans plus tarder, remit à la voile, et reprit avec quarante-trois personnes la route du Sénégal. Il nous laissa à regret dans le

grand désert de Barbarie, près du Cap-Mérik.

Ce désert immense^[1], et sur lequel les Européens n'ont encore que des notions incertaines, est une vaste étendue de pays comprise entre le Biledulgérid, la Nigritie et cette partie de la Guinée où se trouve l'embouchure du Sénégal.

C'est une mer de sable blanc, fin et mouvant, et, sur cette mer sèche, à peine se rencontre-t-il de loin en loin quelques îles où la végétation ait pu s'établir ; certes, ces îles, qu'on ne peut qu'imparfaitement comparer aux anciennes Oasis de la Thébaïde, sont si rares dans le Zaarha, que réunies elles ne formeraient pas la centième partie de la surface de ce grand désert, qui a cent quatre-vingt mille lieues carrées de superficie.

Les sables, composés de grains infiniment petits, sont d'une très-grande profondeur ; les vents les agitent comme les flots de la mer, ils en forment des montagnes qu'ils effacent, qu'ils dissipent bientôt après ; ils les élèvent à une très-grande hauteur, et le soleil en est obscurci.

Cet océan sablonneux est habité par les Maures, nation perfide et cruelle, qui, dans leurs voyages, le traversent dans tous les sens, et y cultivent le peu de terre végétale susceptible de production.

Ces contrées sont aussi remplies de tigres, de léopards et de lions, dont la chaleur du climat augmente la férocité.

C'est là que nous fûmes débarqués, sans vivres, sans eau, et ignorant la route que nous devions tenir.

L'adjudant Petit gagna un monticule, pour s'orienter et découvrir quelque moyen de salut ; il ne vit rien. Cette immense surface, dépouillée de tout signe de végétation, ressemblait à la mer lorsqu'elle n'est point agitée par les vents.

Malgré le découragement qui s'était emparé de nous, il fallut se décider. J'avais eu la précaution, avant le débarquement, de faire prendre dix fusils qui étaient dans la chaloupe, j'en armai les meilleurs tireurs : presque tous les autres avaient une épée ou une baïonnette. Nous avions pour munition

un petit baril de poudre et quelques plaques de plomb tirées de la frégate, qu'un matelot avait eu le soin de conserver. Si alors une troupe de Maures nous eût attaqués, nous aurions pu leur opposer une assez forte résistance.

Après cette distribution, je rassemblai tous mes compagnons d'infortune et je leur parlai à peu près en ces termes : « mes braves amis, le malheur nous poursuit ; à peine échappés à un danger, nous retombons dans un autre ; la mer nous a vomis dans un désert où nous ne trouverons peut-être aucune ressource contre la soif et la faim, montrons du courage et espérons tout de la providence. S'il faut succomber en proie aux besoins les plus pressans, sachons mourir ; respectons surtout les droits de l'humanité ; qu'on ne dise jamais de nous : des français ont bu le sang de leurs frères, ils se sont rassasiés de leur chair, des français ont été antropophages. »

Ces paroles firent la plus vive impression ; nous fîmes tous le même serment, et nous l'avons tenu.

Je fis alors prendre par le sergent-major Reynaux le nom de tous mes compagnons, afin que ceux qui survivraient pussent donner aux familles des renseignemens sur ceux que la mort aurait frappés. Nous nous trouvâmes cinquante-sept, dont voici la liste :

Messieurs

D'ANGLAS, lieutenant de la 1^{re} comp^e, âgé de 22 ans ;

PETIT, adjudant-sous-officier, âgé de 28 ans ;

REYNAUX, sergent-major de la 1^{re} comp^e, âgé de 29 ans ;

MITIER, fourrier de la 1^{re} comp^e, âgé de 25 ans ;

Six Caporaux ;

Quarante-un Soldats ou Marins ;

La femme d'un Caporal ;

LEICHENAUX, naturaliste, âgé de 58 ans ;

LABOULET, payeur de la colonie, âgé de 57 ans ;

LE ROUGE, commis de marine, âgé de 49 ans ;

Le Directeur de l'hôpital et son frère ; le premier âgé de 21 ans,
le second de 18.

Ce relevé fut bientôt dressé et resta entre les mains du sergent-major. Me voilà chef d'une petite troupe, je lui fais sentir la nécessité de l'ordre et de l'union. Quatre hommes armés avec un caporal furent placés à quatre cents pas de distance, en guise d'arrière-garde ; quatre hommes, également armés ayant un sergent à leur tête, formèrent notre petite avant-garde : je plaçai ensuite sur notre flanc gauche deux caporaux en observation. Notre flanc droit était défendu par la mer. Je pris ces précautions contre les attaques imprévues des Maures que nous redoutions à l'égal des bêtes féroces.

Notre marche ainsi réglée, nous nous mîmes en route en prenant la côte de l'Est. Mais bientôt une nouvelle série d'infortunes commença pour nous. Le soleil frappait à plomb sur nos têtes et nous occasionnait les douleurs les plus aiguës ; j'éprouvais dans mon cerveau une fermentation continuelle. Je la comparai alors à un vase rempli d'huile bouillante. Il faut avoir senti les effets d'un soleil brûlant, pour reconnaître la justesse de cette comparaison.

Les premières atteintes de la soif, dont la fatigue et la chaleur augmentaient la force d'un moment à l'autre, vinrent se joindre à nos souffrances : point d'eau pour se désaltérer, aucune espérance d'en découvrir, et une longue route à faire.

Nous la continuâmes ; sur le soir, nous aperçûmes trois montagnes de sable que je jugeai être les mottes d'Angel : je ne me trompai pas, le passage était affreux. La mer, en frappant contre la partie inférieure de la montagne, l'avait creusée ; le sommet, pendant et sans appui visible, menaçait d'ensevelir sous des monceaux de sable ceux qui tentaient un pareil passage ; ce danger est peut-être une illusion, mais le malheureux voit, dans tout ce qui l'environne, des objets de crainte et des instrumens de mort. J'avoue que, dans ce passage, je ne pus me défendre d'un mouvement de terreur.

À une légère distance des mottes d'Angel, et dans un fond, nous aperçûmes des cabanes. Nous les crûmes habitées et nous en approchâmes avec

beaucoup de circonspection : elles étaient désertes. Une grande quantité de têtes et de pattes de sauterelles en jonchait l'intérieur ; cette découverte singulière nous fit penser que ces cabanes avaient quelque tems servi d'habitation à des Maures, et que, suivant leur usage, ces hommes sauvages s'étaient nourris de sauterelles. Je livre cette conjecture à des hommes plus instruits que moi.

Après avoir pris quelques momens de repos dans ces cabanes abandonnées, nous continuâmes notre route : mais la nuit, et surtout la lassitude, nous forcèrent bientôt à nous arrêter. Nous n'avions ni bu ni mangé de la journée ; afin d'apaiser la soif et la faim qui nous dévoraient, nous choisîmes un endroit à l'abri du vent, et nous appelâmes le sommeil à notre secours.

Pendant cette première nuit, passée dans le désert, les mugissemens des lions nous réveillèrent souvent ; nos armes étaient près de nous en cas d'attaque, mais heureusement nous n'eûmes pas besoin d'en faire usage.

À deux heures du matin, nous nous remîmes en route, soutenus par l'espoir de trouver un peu d'eau et des racines ; mais nos recherches, qui ne firent qu'accroître la lassitude dont nous étions accablés, furent inutiles. Il fallut se résoudre à boire de l'eau de mer. Des coliques affreuses, des vomissemens continuels furent le résultat de cette boisson malfaisante, qui redoublait notre soif au lieu de la calmer. Quelques-uns d'entre nous tentèrent de boire leur urine, mais, après plusieurs essais dégoûtans, ils y renoncèrent. La nuit arriva, et nous la passâmes derrière un monticule de sable ; heureux ceux qui pouvaient jouir de quelques instans de sommeil : quant à moi, je ne pus fermer l'œil ; j'étais étendu auprès d'un soldat qui dormait profondément ; je le regardais en enviant son sort : tout-à-coup je l'entends prononcer des mots mal articulés : France ! Ma mère ! viens, Annette, embrasse-la. Ces paroles, qui semblaient n'avoir aucune liaison, se rapprochèrent et prirent un sens dans mon esprit : je pensai que cet infortuné soldat avait laissé en France une mère et des projets de mariage, et qu'il présentait en songe à sa mère l'épouse dont il avait fait choix. Cette pensée, si opposée à notre situation, me déchira l'âme, et je désirai que cet homme ne se réveillât jamais.

Le troisième soleil se leva sur nos têtes depuis notre débarquement. Son ardeur insupportable rendit plus vives nos privations toujours croissantes : exténués de soif, de faim et de fatigue, nous ne tenions plus à la vie que par le souffle ; nos lèvres se gerçaient, notre peau se desséchait, celle du ventre était collée contre nos reins, notre langue était noire et retirée dans le gosier. Nous avions jusqu'alors redouté la rencontre des Maures : mais dans ce moment nous les eussions regardés comme nos libérateurs. Qu'ils viennent, disions-nous, qu'ils nous chargent de fers, qu'ils nous fassent esclaves, pourvu qu'ils nous donnent de l'eau.

Le quatrième jour fut plus terrible encore. Chacun croyait toucher à son dernier moment ; une femme fut la première victime, elle tomba sur le sable sans force et sans vie. La vue de ce cadavre troubla notre imagination ; il nous présageait le sort qui nous attendait. Nous n'eûmes ni le courage ni la présence d'esprit de lui creuser un tombeau dans le sable. Pour nous dérober à cet affreux spectacle, nous nous traînâmes vers une mare d'eau salée, où nous passâmes la nuit, sans cesse réveillés par le sifflement des reptiles et les cris des oiseaux de proie.

Le lendemain, à trois heures du matin, nous voulûmes nous remettre en route ; mais quel fut notre désespoir lorsque la moitié de nous ne put ni se lever ni se tenir debout. J'étais de ce nombre ; un engourdissement répandu sur tous mes membres semblait les avoir paralysés : j'avoue qu'alors je perdis tout espoir. Je suppliai un matelot de m'arracher la vie d'un coup de pistolet, mais il fut sourd à ma prière ; cependant la chaleur du soleil rendit un peu de mouvement à nos corps affaiblis ; nous en profitâmes, pour *ramper* aussi loin qu'il nous fut possible.

Mais, dans la nuit du cinquième au sixième jour, nous perdîmes presque tous l'usage de nos sens ; la langue ne pouvait plus articuler, il fallait se parler par signes : en proie à la plus violente frénésie, nous eûmes besoin de nous rappeler notre serment. Personne n'osa le rompre : que l'on juge de notre état par le moyen que nous employâmes le sixième jour pour alléger nos tourmens. Après avoir serré l'extrémité de nos doigts au point d'arrêter la circulation du sang, nous les piquions avec une épingle pour sucer le sang qui en sortait. Quel secours ! cinq à six de nous périrent, et leurs cadavres étendus dans le désert ont sans doute servi de pâture aux bêtes féroces.

À deux heures du matin, l'adjudant Petit et trois soldats qui avaient conservé un peu de force, s'avancèrent à un quart de lieue ; ils aperçurent des cabanes : ils n'en étaient qu'à quelques pas, lorsqu'une trentaine de Maures en sortirent armés de sabres et de poignards et poussant des hurlemens terribles. Épouvantés par cette attaque imprévue, nos compagnons voulurent, en se sauvant, préserver leur vie qu'ils croyaient menacée, mais ils furent enveloppés et l'un d'eux reçut une blessure très-grave. L'adjudant Petit fut plus heureux, il s'échappa et vint nous donner cette nouvelle : l'impossibilité de fuir, et surtout la soif, nous déterminèrent à aller au-devant de ces barbares ; ils nous entourèrent en criant, et nous fûmes bientôt dépouillés de tous nos vêtemens, nos chemises ne furent pas respectées ; nous eûmes l'air de nous soumettre de bon cœur à cette spoliation. Aucune plainte ne sortit de notre bouche : nous ne disions qu'un mot, *de l'eau*. Ils nous conduisirent dans un fond où nous en trouvâmes ; malgré son amertume, son odeur infecte et la mousse verte qui la couvrait, elle fut pour nous le plus grand des bienfaits. Nous fûmes près d'une heure sans pouvoir nous désaltérer ; je puis dire, sans exagérer, que nous en bûmes chacun plus de dix bouteilles : mais notre estomac ne pouvait la supporter ; nous la rejetions, un instant après, telle que nous l'avions prise.

Ce premier besoin satisfait, les Maures nous firent signe de nous approcher de leur cabane. Le chef de la tribu, ayant remarqué les égards que l'on avait pour moi et pour l'adjudant Petit, nous prit par la main et nous fit asseoir sur le sable. Les autres Maures formaient un cercle autour de nous, tandis que les femmes et les enfans se partageaient nos dépouilles et manifestaient leur joie féroce par des danses et des cris.

Je me plus à examiner ce chef de barbares, dont la vue m'avait frappé : sa taille était petite, mais bien proportionnée ; un nez aquilin, des yeux grands et vifs, une petite bouche ornée de belles dents, des cheveux courts et une longue barbe, lui donnaient une physionomie toute particulière et qui le distinguait de ses compagnons ; son costume répondait à la dureté de ses traits ; une peau hérissée de poil le couvrait jusqu'à la ceinture. Un long coutelas était suspendu à son côté. Sa tête était nue : je fus surpris qu'un mahométan ne portât pas de turban.

Il me fit en mauvais anglais plusieurs questions que j'avais bien de la peine à saisir. « Quel est ton pays ? – La France. – D'où viens-tu ? – De ma patrie. – Comment te trouves-tu ici ? – La tempête m'y a jeté. – Où est le vaisseau qui te portait ? – La distance d'un soleil à l'autre suffirait pour arriver à l'endroit où il se trouve. – Que renferme-t-il ? – Des toiles, des fusils, de la poudre, du tabac et de l'argent. » Je lui dis ensuite que notre seul désir était de nous rendre au Sénégal où résidait notre gouverneur, et je lui offris pour récompense, s'il voulait nous y conduire, du tabac, de la poudre et des fusils. Le Maure goûta cette proposition : il se munit d'une peau de bouc pleine d'eau, et nous fit prendre la route du Sénégal ; un morceau de poisson sec rempli de vers fut la seule nourriture que nous prîmes avant notre départ : quel repas après six jours de privations !

Nous marchâmes toute la journée et une partie de la nuit. À onze heures du soir, nous arrivâmes auprès de quelques cabanes creusées dans le sable, soutenues par des épines et habitées par des Maures de la même tribu que nos conducteurs : on nous accabla d'insultes, les traînards de la troupe ne purent obtenir un verre d'eau bourbeuse et saumâtre qu'en leur abandonnant deux ou trois mouchoirs sauvés du pillage. Nous prîmes cette nuit deux heures de sommeil, après lesquelles nous nous mîmes en route.

À peine avions-nous marché une heure, que nous aperçûmes sur le bord de la mer une grande quantité de Maures qui se dirigèrent de notre côté en poussant des cris. Quand ils furent à vingt pas de distance, l'un d'eux, c'était le chef, nous dit en anglais de nous arrêter et de ne rien craindre. Il nous fit entourer par quelques-uns de ses gardes, tandis que les autres attaquèrent et mirent en fuite la bande qui nous conduisait. Le chef voulut opposer quelque résistance, mais il fut pris et renvoyé honteusement après qu'on lui eut coupé la barbe en signe de mépris.

Nous changeâmes de maître sans changer de malheurs. « Vous êtes à moi », nous dit Hamet, chef de cette nouvelle troupe et prince des Maures pêcheurs ; il ordonna aussitôt à quatre de ces gens de nous conduire à son camp. Son ordre fut exécuté : le soir, après une marche fatigante, nous atteignîmes quelques cabanes où nous ne trouvâmes que des femmes et des enfans : c'était le terme de notre voyage ; nous y séjournâmes deux jours pour attendre le prince maure ; durant ce tems nous eûmes pour toute

nourriture de l'eau saumâtre, et des crabes que nous attrapions sur le bord de la mer, et que nous mangions toutes vivantes.

Ce fut là que nous éprouvâmes pour la première fois les douleurs les plus aiguës : de petites vescies, produites par l'ardeur du soleil nous couvraient tout le corps, elles se crevaient lorsque nous nous couchions à terre, et se remplissaient de sable fin : pour nettoyer ces plaies, qui dégénéraient bientôt en ulcères, nous fûmes obligés de recourir à l'eau de mer ; on ne peut se faire une idée des souffrances que nous endurions dans l'emploi d'un remède aussi cruel.

Hamet étant arrivé, nous reprîmes notre marche ; après quelques heures de route, nous arrivâmes à son camp ; il nous fit distribuer, par un de ses esclaves noirs, dix gros poissons, et, pour chacun de nous, deux verres d'eau : il me fit ensuite appeler. Il était dans sa tente couché au milieu de ses femmes et fumait gravement du tabac dans une longue pipe : « Français, me dit-il, que me promets-tu si je vous conduis au Sénégal » ; je lui promis tout : ébloui par mes offres un peu exagérées, il donna l'ordre de partir à l'instant même ; cette résolution nous arracha aux travaux les plus durs et les plus humiliants. Les femmes surtout mettaient du raffinement dans leur cruauté ; il nous fallait décharger les chameaux, arracher des racines pour faire du feu, etc., etc. Une de ces femmes (je me le rappellerai long-tems), lorsque je venais de laver mon corps avec de l'eau de mer, jeta une poignée de sable sur mes plaies encore humides ; je doute que l'on puisse trouver un autre exemple d'une pareille barbarie.

Le quatrième jour de notre captivité, aux premiers rayons du soleil, nous découvrîmes un navire qui semblait s'approcher de la côte ; la vue du pavillon blanc nous fit tressaillir. C'était *l'Argus* qui louvoyait. Malgré tous nos signaux, le navire s'éloigna, on nous avait pris pour des Maures. Cet éclair d'espérance augmenta notre abattement.

Nous marchâmes encore deux jours sans trouver une goutte d'eau ; les Maures nous donnèrent à boire de l'urine de chameau mêlée avec du lait ; cette boisson n'avait rien de désagréable, je la préférais même à l'eau dégoûtante que nous avions bue jusqu'alors.

Il y avait déjà six jours que nous étions pris par les Maures lorsqu'un marabou nègre vient à nous, monté sur un chameau ; il nous dit que le gouverneur français l'avait envoyé à notre rencontre, et qu'il était suivi d'un officier anglais qui venait pour nous racheter et nous conduire au Sénégal.

Ce ne fut que le neuvième jour, à dater de notre esclavage, que l'officier anglais nous rencontra. Il était vêtu comme un Maure. Lui seul, dans St-Louis, avait osé braver tous les dangers pour hâter notre délivrance. Gloire et reconnaissance au brave Karnet ! c'est le nom de ce vertueux officier.

À peine arrivé, il demanda l'officier français qui commandait notre petit détachement ; je m'approchai, il me remit une lettre d'Espiaux, dont voici la copie :

À Monsieur d'ANGLAS, lieutenant, commandant la portion d'équipage de la Méduse, débarqué près des mottes d'Angel.

Fort St-Louis, le 13 juillet 1816.

« La personne qui vous remettra cette lettre, mon cher M. d'Anglas, est un officier anglais, dont l'âme grande et généreuse le porte à s'exposer à tous les désagrémens et à tous les dangers d'un voyage vers l'endroit où vous êtes débarqué, pour vous procurer les soulagemens que votre situation comportera ; il connaît parfaitement le pays et la langue en usage, rapportez-vous-en donc à ses lumières, et suivez ponctuellement tous les conseils qu'il vous donnera ; je suis persuadé que c'est le moyen le plus sûr pour rendre avec sûreté au fort St-Louis l'équipage restant dans la chaloupe. Le canot major, etc., etc., sont arrivés hier ici ; nous avons trouvé l'accueil le plus généreux, nos maux sont déjà adoucis, et nous n'attendons, pour nous livrer à toute notre joie, que le moment de notre réunion avec les infortunés qui sont avec vous.

« Adieu, mon cher, je vous embrasse ; prenez courage, et tâchez de le soutenir dans l'âme de ceux qui vous accompagnent.

« Votre ami, Espiaux. »

Les premiers soins de M. Karnet furent donnés à notre nourriture. Il partagea avec moi deux petits pains de sucre et quelques pains américains. Il fit ensuite distribuer aux soldats et aux matelots quelques onces de riz ; ceux-ci, n'ayant pas eu la patience de le faire cuire, le mangèrent cru et s'exposèrent ainsi à de fortes indigestions. Cette première leçon fut perdue pour eux ; ils mangèrent sans mesure la viande coriace d'un bœuf qu'ils avaient tué ; des coliques très-fortes et des vomissemens, qui durèrent près de deux heures, furent le résultat de cette imprudence. La manière dont nous avons fait cuire ce bœuf est assez curieuse pour être rapportée, nous la tenions des Maures qui nous accompagnaient. Nous commençâmes par faire un creux dans le sable et par le faire bien chauffer. Cette première opération terminée, nous jetâmes dans ce creux le bœuf, après en avoir enlevé la peau et les entrailles. Nous le recouvrîmes de sable, et nous fîmes un nouveau feu. Ainsi cuit, le bœuf fut distribué, plusieurs de nous en mangèrent plus de six livres. Un Italien, entr'autres, en mangea avec tant de voracité, que le lendemain il ne pouvait faire aucun mouvement ; son ventre énorme, ses gros soupirs, et les contorsions qu'il faisait pour se lever, nous égayèrent un instant : après avoir ri de sa posture grotesque, on le souleva et on l'aida à marcher.

Ce jour-là nous revîmes *l'Argus* qui pouvait être à une demi-lieue de nous ; l'officier anglais tira plusieurs coups de fusils pour nous faire reconnaître, le brick s'approcha de la terre aussi près qu'il le put et mit une embarcation à la mer. Les brisans étaient trop forts, l'embarcation fut dans l'impossibilité de toucher la terre. Alors Hamet, son frère et le brave Karnet se jetèrent à l'eau, joignirent l'embarcation et arrivèrent près du brick.

M. Parnajon, capitaine du brick, reçut l'officier anglais de la manière la plus amicale. Il lui remit un baril de biscuits et quelques bouteilles d'eau-de-vie, pour que la distribution en fût faite à mon détachement.

Les deux Maures et M. Karnet se replacèrent dans le canot : lorsqu'ils furent près des brisans, ils jetèrent la barrique à l'eau et la conduisirent en nageant jusqu'à terre.

Je distribuai de suite une ration double à chaque homme, et je fis placer le reste sur le chameau de Karnet.

Nous sûmes alors que nous étions encore à vingt lieues du Sénégal : ce trajet était bien long pour des hommes exténués de fatigue ; j'aurais pu me l'épargner en entrant dans le brick, mais il y aurait eu de la lâcheté à abandonner mes compagnons d'infortune, et je restai.

Le lendemain, je partis accompagné du marabou Abdala, pour aller à St-Louis faire préparer des vivres et tout ce qui pouvait être utile à ma petite troupe. Mais, craignant d'arriver un peu tard, je me fis précéder par un jeune Maure qui devait porter au gouverneur une lettre, dans laquelle je lui demandais des ânes et des chameaux pour transporter mon détachement. La commission fut faite. Le gouverneur, à la réception de ma lettre, s'empressa d'envoyer toutes les bêtes de somme qu'il put se procurer ; je les rencontrai à une journée du Sénégal, conduites par des Maures.

Le 22 juillet, à sept heures du soir (cette époque restera gravée dans ma mémoire), j'arrivai au petit village de Guetandare, situé sur les bords du fleuve du Sénégal ; depuis une heure j'apercevais la tête des palmiers qui s'élèvent dans l'île St-Louis et qui servent de signes aux navires pour reconnaître ce comptoir ; le chef nègre du village me fit passer la rivière dans une petite pirogue ; rien ne saurait égaler ma joie, lorsque je me vis sur l'autre bord. Me voilà sauvé, m'écriai-je : accompagné de mon guide Abdala, je courus de suite chez le gouverneur, il demeurait dans la maison de M. Potin, négociant français, qui lui avait donné la plus généreuse hospitalité.

Je me présentai presque nu ; une culotte que m'avait donnée M. Karnet, formait mon seul habillement ; ma peau basanée, ma figure pâle et décharnée, les nombreuses cicatrices qui tachetaient mon corps, tout concourait à me donner une physionomie hideuse.

Les soins les plus minutieux me furent prodigués : à chaque marque d'intérêt que l'on me donnait, je me sentais renaître, je faisais un pas dans la vie. Je n'oublierai jamais la conduite obligeante que tint à mon égard M. Durecu, oncle et associé de M. Potin. Cet estimable négociant, touché de l'état de nudité où il me voyait, courut chercher tout ce qui pouvait m'être

nécessaire, une chemise, des souliers, un habit, etc. Habillez-vous, me dit-il, et disposez en tout de moi ; voilà du linge, voici ma table, je regarde tous les malheureux naufragés comme mes amis^[2].

Le lendemain de mon arrivée, je me transportai à l'hôpital anglais, pour voir ceux de mes camarades qui avaient été sur le radeau. Je les trouvai tous couchés, à l'exception du lieutenant Lozach, dont les plaies commençaient à se cicatriser : je dois rendre à M. Corréard cette justice, il me parut le plus maltraité. Couché sur le ventre, il ne pouvait se remuer : je lui offris un pot de confiture dont j'avais fait l'acquisition, mais il le refusa. Craignait-il alors de me devoir quelque reconnaissance ?

M. Savigny a tort de dire que la nourriture de son ami était mal saine ; il recevait la ration du soldat anglais, qui consistait en pain blanc, vin de Madère sec, rhum, riz, viande, café et sucre, le tout dans une quantité suffisante pour un homme bien portant. Les naufragés du désert étaient loin de jouir des mêmes avantages ; entassés dans une chambre, ils n'avaient pour aliments qu'une galette de biscuit et un peu de lard salé.

M. Savigny répondra sans doute aux questions que je lui fais : si M. Corréard a été si mal nourri et mal couché, que sont devenues les hardes transportées à bord de *l'Argus* ? qu'a-t-on fait des 1 500 fr.^[3] qui furent retirés du radeau ? La distribution en fut faite aux quinze naufragés ; M. Corréard reçut sa part : avec de tels moyens se contente-t-on d'une nourriture grossière, et d'un drap de lit pour vêtement ?

Je sortis de l'hôpital, pour me rendre chez M. Durecu ; j'entrais à peine, que M. le gouverneur vint m'annoncer l'arrivée de ma petite troupe ; je courus à la maison où on les avait recueillis. Ces malheureux dévoraient le biscuit que le gouverneur avait eu le soin de leur faire distribuer ; je trouvai parmi eux Hamet et son frère, qui avaient déjà traité du rachat de nos personnes.

Quelques jours après, M. Berthon, gouverneur anglais sous les ordres de M. Macarty, exigea que les troupes françaises évacuassent St-Louis : cette mesure, dont je ne puis deviner le motif, força le gouverneur français de former un camp sur la presqu'île du Cap-Vert jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de la France.

Nous partîmes pour le Cap-Vert le 27 juillet ; il ne resta au Sénégal que les officiers malades et deux officiers de génie logés chez M. Potin. Je n'ai que des éloges mérités à donner à M. Schemaltz, pour la tendre sollicitude qu'il nous témoigna : tous ses efforts furent employés à l'adoucissement de notre triste position ; nous reçûmes tous indistinctement un vêtement complet. Mais, malgré ses soins vigilans, nous ne fûmes pas aussi bien traités pour le logement et la nourriture.

Qu'on se représente un mauvais taudis divisé en plusieurs compartimens étroits, c'était le logement de nos soldats ; un petit salon était destiné à contenir neuf officiers, une femme et deux enfans ; enfin, deux cabinets étaient occupés par le chef de bataillon, le capitaine et son épouse. Cette mesure appartenait à un marchand nommé Martin, qui faisait autrefois le commerce des Nègres : nous avons remplacé les esclaves dans cette chétive habitation.

Nous étions tous à la ration du soldat, et, sans le produit de ma chasse, nous aurions été réduits au plus strict nécessaire.

Mais ce bien-aise, que je procurais à mes compagnons, ne tarda pas à s'évanouir. Je tombai malade, des chaleurs violentes, une nourriture bien différente de celle que je prenais en Europe, et la nécessité de boire de l'eau saumâtre, altérèrent bientôt ma santé ; pour comble de malheur, nous fûmes tous atteints de la fièvre maligne nerveuse, qui attaque dans ces climats les Européens nouvellement arrivés. Nous avions chaque jour quelques camarades à pleurer, dix d'entre nous périrent dans la même journée ; ceux qui ont échappé à cette effrayante mortalité, n'ont dû leur salut qu'aux soins de M. Quinsé, chirurgien-major de la colonie.

Je passe sous silence tout ce que j'ai vu et éprouvé au camp de Daccard. Je pourrais retracer les ouragans qui, en été, désolent ces contrées, les mœurs des Nègres, les procédés des Anglais, mais mon intention n'est pas de faire un livre. Je laisse à M. Savigny le plaisir et l'honneur d'entrer dans des détails historiques et géographiques ; je n'ai point, comme lui, dépeint l'île de Ténériffe, parce que je n'y suis pas entré ; et je ne donnerai pas une description de l'Afrique, parce que je crois ce travail au-dessus de mes forces. Je suis le conseil d'Horace.

J'étais à Goré, malade depuis trois mois, lorsque les Anglais nous rendirent le Sénégal ; le gouverneur me donna l'ordre de revenir à St-Louis avec deux autres officiers, pour y prendre le commandement d'une partie des troupes qu'avaient transportées *la Lionne* et *l'Églantine* ; malgré ma faiblesse, je me rendis à mon poste. Mais ce nouveau voyage, et les dangers que je courus en passant la barre du Sénégal, achevèrent de ruiner ma santé : une fièvre lente me consumait, je sentis la nécessité de respirer l'air natal ; je demandai un congé de six mois, et je l'obtins. En voici la copie :

Congé de six mois pour raison de maladie.

« Sur le rapport du chirurgien-major de la colonie, que M. d'Anglas (Paulin-Étienne), lieutenant de la 1^{re} compagnie des troupes de la garnison du Sénégal et dépendances, ne peut se rétablir sans retourner en Europe, et que son séjour en Afrique, pendant la mauvaise saison prochaine, l'expose à périr, en raison de l'état de débilité dans lequel il est tombé par suite de maladie qu'il a faite au camp de Daccard, je me suis déterminé à lui accorder un congé de six mois, à l'expiration duquel il devra reprendre sa compagnie, ou justifier, par certificats valables, de l'impossibilité où il serait de venir reprendre son service.

St-Louis, le 12 mars 1817.

« *Le commandant pour le roi et administrateur du Sénégal et dépendances.*

J. SCHEMALTZ. »

Je partis du Sénégal, le 14 mars 1817, sur la gabarre *la Lionne*, et j'arrivai en France le 12 mai de la même année, après une traversée de deux mois. La fatigue du voyage, et la nourriture, échauffante que je prenais, augmentèrent la fièvre qui me dévorait. Mais la vue de la France sembla calmer mes douleurs, et la fièvre elle-même cessa un instant de me tourmenter.

Je revis enfin mes parens. C'est dans leurs embrassemens que j'ai recouvré la santé ; c'est au milieu d'eux que j'attends avec impatience l'époque où je pourrai consacrer au service de nos rois une vie si miraculeusement sauvée. Son excellence le Ministre de la guerre m'a prévenu que Sa Majesté a daigné me nommer avec mon grade au 3^e bataillon de la légion de l'Aisne. Je suis prêt à marcher : le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai me reposer à l'ombre des drapeaux de l'honneur et de la légitimité.

SUPPLÉMENT

Je m'étais borné à faire connaître dans ma relation, avec la plus grande impartialité, les faits qui se sont passés dans le naufrage de *la Méduse*. MM. Savigny et Corréard, redoutant avec raison la vérité que j'avais annoncée dans ma lettre écrite à la *Quotidienne*, ont voulu, par de fausses inculpations contre moi, atténuer l'effet que devait produire dans le public la connaissance que je pouvais donner de certains événemens ; et, pour parvenir à ce but, ils ont osé dire, dans leur deuxième édition, qu'ils m'avaient vu armé d'une carabine et menaçant de faire feu sur le gouverneur. Je donne pour toute réponse à cette calomnie la lettre que le gouverneur écrivit à mon père, lors de mon retour en France.

St-Louis, le 12 mars 1817.

« Monsieur,

« Sur la déclaration des médecins de la colonie, je viens d'accorder à M. votre fils un congé de six mois pour aller rétablir sa santé. Par suite du naufrage et des événemens que l'expédition du Sénégal a eu à supporter depuis son arrivée en Afrique, ce jeune-homme, d'une faible constitution, a fait une grande maladie et plusieurs rechutes graves, dont il a été affaibli de manière à faire craindre qu'il ne puisse pas résister à l'influence de la mauvaise saison dans laquelle nous entrons en juin.

« Je me plais à vous annoncer, Monsieur, que, pendant tout le tems qu'il a été sous mes ordres, je n'ai eu qu'à me louer de sa bonne conduite ; sa façon de penser, son courage à supporter toutes les tribulations dont nous avons été assaillis, et l'attachement que lui portent tous les officiers du corps dont il fait partie, me portent à désirer qu'il se rétablisse promptement pour revenir dans la colonie.

« Recevez, Monsieur, l'assurance, etc.

« *Le commandant pour le roi et administrateur du Sénégal et dépendances.*

J. SCHEMALTZ. »

Je laisse à tout lecteur impartial à juger si c'est le langage que peut tenir un chef vis-à-vis d'un subordonné qui se serait porté à l'action que l'on me reproche. Mes calomniateurs n'ont pas même craint de dire que le péril imminent dans lequel je me trouvais après avoir quitté le radeau ayant égaré ma raison, je voulais attenter à ma vie. Il est certain que j'eusse toujours choisi un pareil moyen, plutôt que d'attaquer celle des autres pour sauver la mienne. M. Bredif, ingénieur des mines, le greffier de Goré, un chef timonier et quelques autres pourraient, s'il était nécessaire, démentir MM. Savigny et Corréard.

Voici un passage tiré des notes de M. Bredif, qui sont insérées dans la deuxième édition de la relation de M. Savigny :

Page 325. – *Embarquement des naufragés.*

« Le désordre se met dans l'embarquement, tout le monde se précipite, toutes les embarcations emportées par les courans s'éloignent et entraînent le radeau. Nous restons encore une soixantaine d'hommes à bord. Quelques matelots, croyant qu'on les abandonne, chargent des fusils, veulent tirer sur les embarcations, et principalement sur le canot du commandant qui était déjà embarqué. J'eus toutes les peines du monde à les empêcher ; il fallut toutes mes forces et tout mon raisonnement. »

Page 326. – *Les hommes restés sur la frégate sont embarqués.*

« Je commençais à croire que nous étions abandonnés et que les embarcations trop pleines ne pouvaient plus prendre personne. La frégate était tout-à-fait remplie d'eau. Assurés qu'elle touchait à fond et qu'elle ne pouvait pas couler, nous ne perdîmes pas courage. Sans craindre la mort, il fallait faire tout ce que nous pouvions pour nous sauver. Nous nous réunîmes tous, officiers, matelots et soldats ; nous nommâmes pour chef, un chef timonier ; nous jurâmes sur l'honneur de nous sauver tous, ou de périr tous ; un officier et moi, nous promîmes de rester les derniers. »

Cet officier c'est moi, et je défie MM. Savigny et Corréard de prouver le contraire, puisque j'étais le seul officier de terre qui eût resté sur la frégate. Quant aux officiers de marine, ils commandaient tous une embarcation.

Je laisse au lecteur à décider entre ceux qui se sont égorgés sur le radeau, qui ont jeté de sang-froid plusieurs malades à la mer, et ceux qui, sur la frégate abandonnée, jurèrent de périr tous ou de se sauver tous, et qui ont été fidèles à ce serment, même dans le désert.

Voici un passage de la deuxième édition de MM. Savigny et Corréard, qui prouvera la fausseté de leurs assertions :

« Quelques instans après, une nouvelle charge des révoltés^[4] fit tomber en leurs mains le sous-lieutenant Lozach, qu'ils prirent pour le lieutenant d'Anglas. La troupe en voulait beaucoup à cet officier, qui n'avait jamais servi, et à qui les soldats reprochaient de les avoir traités durement pendant qu'ils tenaient garnison à l'île de Rhé. La circonstance eût été favorable pour apaiser sur lui leur fureur et soif de vengeance et de destruction qui les dévorait. S'imaginant de le trouver dans la personne de M. Lozach, ils voulaient le précipiter dans les flots. »

Le tableau^[5] que font MM. Savigny et Corréard de ces militaires prouverait combien il était nécessaire de les contenir. Ce n'est point de la dureté que peuvent me reprocher les soldats que je commandais à l'île de Rhé. S'il était vrai que ces militaires fussent le ramassis impur des bagnes, une conduite telle qu'on me la suppose envers eux était nécessaire. Mais, pour démentir MM. Savigny et Corréard de la manière la plus formelle, j'atteste

que ces soldats étaient des déserteurs ou de mauvais sujets renvoyés des corps pour insubordination et propos séditions. Sortant des gardes du corps, je ne suis point étonné que ces hommes taxassent de dureté la plus grande fermeté dans mes devoirs et la fidélité à mes sermens.

MM. Savigny et Corréard, non contents d'avoir calomnié plusieurs naufragés, veulent attaquer la vertueuse famille du chef de l'expédition en jetant sur elle le blâme le plus odieux.

Sans ce chef, tout était perdu. Son courage, son sang-froid lors de l'échouement de la frégate, ses soins, sa vigilance, l'abandon entier de lui et de sa famille pour ne s'occuper que des infortunés, ses visites continuelles dans les hôpitaux, sa sage et probe administration envers le gouvernement, tout parle en faveur de M. Schemaltz.

Ils donnent une explication forcée du calme et du sang-froid des dames Schemaltz au moment où *la Méduse* échoua. Ils attaquent, avec passion, le sentiment si naturel à ce sexe. Une lettre de Mlle Schemaltz, dans laquelle elle fait connaître les événemens du radeau avec vérité, est pour eux un coup de foudre. Ils s'étonnent que Mlle Schemaltz avoue, dans cette lettre, que la vue des naufragés du radeau, lui inspirant une horreur dont elle n'était pas maîtresse, ne lui permettait pas de pouvoir supporter la présence de ces hommes, sans éprouver un mouvement d'indignation. Dans leurs fureurs Savigny et Corréard s'écrient : quel était donc notre crime aux yeux de Mlle Schemaltz ? Leurs crimes ! ils ne doivent en chercher d'autres que l'horreur que devait inspirer à des êtres sensibles la vue des hommes qui, pour se sauver, s'étaient entr'égorgés et nourris de la chair de leurs semblables.

Je le demande, pourrait-on voir sans horreur et sans le plus grand étonnement les événemens qui se sont passés sur le radeau ? De cent cinquante personnes confiées à cette fatale machine, vingt-cinq vivaient encore. Dix de ces malheureux respiraient à peine. Pour terminer leurs souffrances, on les précipite dans la mer. Après cette catastrophe, le remord les poursuit ; ils ne voient qu'avec horreur leurs armes fumantes du sang de leurs frères, ils les jettent à la mer.

L'Argus les aperçoit et vient sur eux pour les sauver. Comment les trouve-t-il ? couchés sur les planches, les mains et la bouche dégouttantes encore du sang des malheureuses victimes, le mât du radeau tapissé de lambeaux de chair, leurs poches remplies de ces chairs dont ils s'étaient rassasiés. Ils arrivent au Sénégal. Tout le monde les plaint et les regarde avec étonnement. Personne n'ose les questionner. On va jusqu'à craindre de les admettre à la même table. Cependant on cherche à pardonner au malheur. Un d'eux se trouve à dîner chez un négociant de St-Louis. Au milieu du repas, il ose dire, en mangeant du foie d'un cochon, que ce mets ne valait pas le foie qu'il avait arraché des entrailles d'un homme expirant sur le radeau.

Je l'ai vu mourir depuis de maladie au Sénégal, et j'ai été témoin des angoisses du repentir qu'éprouvait, dans son agonie, ce malheureux jeune homme. Il invoquait à grands cris la miséricorde de Dieu ; il demandait le pardon des fautes qu'il avait commises sur le radeau. Ce fut alors que je sus très-bien distinguer la conduite héroïque du lieutenant Lheureux et du capitaine Dupont, tous deux naufragés du radeau. Ces braves militaires, étrangers à toutes les horreurs qui se passèrent sur le radeau, tourmentés par la fièvre, voyaient la mort avec calme et courage : ils vivent encore.

Notes :

1. ↑ Nous avons emprunté ces détails à l'ouvrage intéressant de *Xavier Golberry*.
2. ↑ C'est de cet homme estimable que veut parler M. Savigny, en le désignant par D... R... C'est cet homme qui, après avoir tout offert au gouverneur pour le secours de la colonie, a donné près de quatre ou cinq cents francs de marchandises, sur parole, aux naufragés qui se sont adressés à lui ; qui a eu pendant six mois à sa table près de vingt personnes de l'expédition ; que M. Savigny n'a pas craint de calomnier, en disant qu'il avait tiré un bénéfice honnête de cent pour cent de ses actes de générosité. La reconnaissance que je dois à M. Durecu m'ordonne de détruire aux yeux du public une aussi forte

calomnie.

Que l'on interroge tous les officiers de marine de notre malheureuse expédition, ceux de la flûte *la Lionne* et de *l'Églantine*, et l'on jugera qui de M. Savigny ou de moi dit la vérité.

C'est à ce digne et respectable négociant que l'on envie encore la décoration qu'il a si justement méritée par les services qu'il a rendus au gouvernement, en prêtant une somme à-peu-près de soixante mille francs, sans savoir si le ministre approuverait les avances qu'il avait faites. Il résulte, de la récompense donnée à M. Durecu, que, s'il arrivait une pareille catastrophe dans une de nos colonies, les négociants de cette colonie ne manqueraient pas de suivre son généreux exemple.

L'on trouve ridicule que M. Corréard n'ait point obtenu la décoration de la Légion d'honneur ; et certes ! qu'a fait M. Corréard pour demander cette distinction honorifique ? Serait-ce pour récompenser le dévouement qu'il a porté aux douze ouvriers dont il avait pris, dit-on, le commandement ? Serait-ce pour avoir échappé à tant de dangers ? Dans ce cas, il n'est pas un des malheureux qui ont survécu à ce naufrage, qui ne pût faire les mêmes réclamations. Je suis fortement convaincu que les officiers du bataillon, qui ont donné, tout le tems de ces malheurs, l'exemple de la plus sévère discipline et de la plus grande exactitude aux ordres qu'ils recevaient de M. le gouverneur en chef, ont acquis des titres à la recommandation du ministre de la marine : ces officiers comptent sur la bienveillance du gouvernement.

3. ⚡ De ces mille cinq cents francs, mille francs appartenaient à la caisse du bataillon, trois cents francs au capitaine Dupont, et le reste avait été trouvé dans les poches des malheureux qui avaient péri sur le radeau.
4. ⚡ MM. Savigny et Corréard appellent révoltés des hommes sans défense, qui cherchaient à éviter les coups de quelques personnes armées qui se trouvaient sur le radeau.
5. ⚡ La plupart de ces militaires n'étaient pas dignes de porter l'uniforme. C'était le rebut de toute sorte de pays ; c'était l'élite des bagnes, où l'on avait écumé ce ramassis impur, etc.